



BATTONS NOUS POUR DÉFENDRE LES EMPLOIS, NOS SALAIRES ET NOS RETRAITES AVEC

# LA CGT SANOFI

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE



## Communiqué de presse FNIC-CGT et CGT SANOFI .

### Licenciements pour fait de grève chez Sanofi !

Le 16 janvier 2023

Après un conflit social historique en fin d'année 2022, la direction de Sanofi a décidé de reprendre la main à l'ancienne, façon « Maitres des forges » : déjà 1 salarié, militants CGT, licencié pour et 2 vont l'être sous peu.

Après avoir licencié un militant sur le site de Montpellier, site de R&D, ce sont deux élus CGT qui sont aujourd'hui informés de leur licenciement à venir sur SANOFI Le Trait. En effet, un CSE extraordinaire a été convoqué le 24 Janvier, en vue de l'obtention d'un avis concernant leurs licenciements. Ces deux salariés étant des salariés protégés du point de vue de la loi. Le motif est simple : leur action pendant la grève n'a pas plu à la direction du groupe.

En France, en 2023, chez Sanofi, société se voulant moderne et ouverte, c'est donc des méthodes d'un autre âge qui sont utilisées pour punir ceux qui osent demander plus de justice sociale.

La CGT Sanofi, la fédération des industries Chimiques, et la CGT dans son ensemble, ne peuvent que constater que ce sont des militants et des élus CGT qui sont visés suite au mouvement social. Mouvement qui aurait été évité si la direction n'avait pas joué la provocation et avait su mettre les moyens humains et financiers à la hauteur de ce qu'est le groupe Sanofi. Et doit on rappeler que ce mouvement était intersyndical, et au-delà, mené par les salariés eux même ? Mais Il semble que l'urgence de Sanofi est, au travers de ses militants visés, de punir la « vilaine CGT ».

Paul Hudson, DG de Sanofi, croit aux « miracles de la science ». La science ne fait pas de miracle, elle explique et permet d'appliquer des solution face aux problèmes de santé (par exemple) que l'humanité rencontre. Mais s'en référer aux « miracles » ne peut que nous laisser comprendre ce qu'il se passe aujourd'hui : Paul Hudson semble voir tout mouvement social comme un crime de lèse majesté, comme une atteinte à sa sainte personne et sa sainte vision. Nos dirigeants semblent penser légitime, ce qui est glaçant, que de licencier par le fait de prince toute personne qui ose émettre une critique ou réclamer une autre politique un peu trop fortement comme par la grève ferait partie du dialogue social... En réalité Sanofi à peur du dialogue social ouvert, alors Sanofi matraque, et gaze comme il la fait le 23 novembre 2022, et licencie comme il le fait aujourd'hui.

La CGT exige clairement la levée de toute sanction contre les salariés visés aujourd'hui par la basse vengeance de la direction. Elle exige la réintégration de notre collègue licencié à Montpellier sans perte pour lui. Elle ne peut accepter qu'en France le droit de grève soit remis en question par une multinationale qui se veut au-dessus des lois.



La coordination CGT SANOFI

Jean-louis PEYREN :

Fabien MALLET :

06 56 84 80 62

06 28 20 40 23